

EXTRAITS

DU DICTIONNAIRE THÉOLOGIQUE DE BERGIER,  
*Accompagnés de passages d'autres auteurs.*

VENUE DE JÉSUS-CHRIST.

Voici, dit Bulet, la 13<sup>ème</sup> remarque de M. de Voltaire, sur les pensées de Paschal.

Jésus-Christ, dans le chapitre 21 de St. Luc, dit expressément : Lorsque vous verrez une armée environner Jérusalem, sachez que la désolation est proche. Jérusalem sera foulée aux pieds, et il y aura des signes dans le soleil, etc., et alors ils verront le fils de l'homme qui viendra sur une nuée avec une grande puissance, etc. Cependant la génération passa et ces choses ne s'accomplirent point. . . il est certain que Tite prit Jérusalem, et qu'on ne vit ni des signes dans les étoiles, ni le fils de l'homme dans les nuées. . . c'est ainsi que parle Voltaire.

On dit dans l'écriture, que Dieu vient, lorsqu'il fait éclater son pouvoir, soit en accordant quelque grâce extraordinaire, soit en punissant avec sévérité. C'est ce que nous allons prouver par les textes les plus évidens.

Le Seigneur qui apparut à Abraham, lui dit, (Genes. 18. v. 10.) je reviendrai vous voir dans un an, et Sara votre femme aura un fils.

On ne lit point dans l'histoire, que le Seigneur soit revenu l'année suivante voir Abraham ; on lit au contraire dans le chap. 21. v. 1., que Dieu vint, ou visita Sara, en accomplissant sa promesse.

Joseph dit aux Israélites : (Genes. 50. v. 23.) Dieu vous visitera ; c'est-à-dire il vous délivrera de l'oppression des Egyptiens.

Voilà des venues, ou visites de grâces ; voici des venues, ou visites de punition. Je visiterai les crimes de cette terre, (Levis 18. v. 25.) afin qu'elle rejette avec horreur ses habitans. Appliquez vous à visiter toutes les nations, (J.-C. 58. v. 6.) ne faites point miséricorde à tous ceux qui commettent l'iniquité. *Secundum magnitudinem operis et visitatio eorum* (J.-C. 15. v. 7) : la grandeur des châtimens égalera celle de leurs crimes.

Le Seigneur viendra dans les feux, et son char viendra fondre comme la tempête pour répandre son indignation, etc. (J.-C. 66. v. 15.) *visitatio super Jacob* (Osée 12. v. 2.) : le Seigneur va visiter dans sa colère les dix tribus marquées par Jacob.

Dans le cours de la génération à la quelle J.-C. parle, les Juifs éprouvèrent par les armées romaines une désolation à la quelle nous ne voyons rien de comparable dans l'histoire. Désolation qui fut précédée et accompagnée de tant de signes si marqués du courroux du ciel, que Tite déclara hautement que ce n'était pas à lui, mais à Dieu, qu'il fallait attribuer la ruine de cette malheureuse nation. Ainsi la prédiction du Sauveur a été parfaitement accomplie ; puisque c'était une venue de vengeance et de punition qui en était l'objet ; une venue qui devait opérer la désolation de la Judée, ainsi qu'on le voit dans les paroles de Jésus-Christ, rapportées plus haut. . . (réponses critiques, tome 1. page 429.)

JOËL.

Le prophète Joël, dit Bergier, annonce quatre grands évènements. . Une armée d'étrangers qui devait venir et achever de dévaster la Judée ; il est à présumer que c'est l'armée de Nabuchodonosor, qui détruisit le royaume de Juda, et emmena les juifs à Babylone ; le retour de cette captivité et les bienfaits dont Dieu voulait ensuite combler son peuple ; enfin la vengeance qu'il tirerait des peuples ennemis des Juifs.

Dans les actes des apôtres, c. 2. v. 16., St.-Pierre applique à la descente du St.-Esprit ce que Joël avait dit des faveurs que Dieu voulait accorder à son peuple, et des signes qui devaient paraître à cette occasion dans le ciel et sur la terre. De là plusieurs pères de l'église, et plusieurs commentateurs, ont conclu que la prophétie de Joël n'avait point été accomplie dans toute son étendue, au retour de la captivité de Babylone ; qu'il fallait par conséquent leur donner un double sens. Quelques modernes, qui ont cru que toutes les circonstances n'avaient pas été vérifiées non plus à la descente du St.-Esprit et à la prédication de l'Évangile, ont pensé que ce qui est dit du jugement que Dieu devait exercer sur les nations doit s'entendre de la fin du monde et du jugement dernier ; conséquemment qu'il y a dans les paroles du prophète Joël un troisième sens prophétique. (voir la préface sur Joël, bible d'Avignon.)

*Observation.*—Il me paraîtrait plus naturel d'entendre ce qui est dit aux versets 30 et 31, des signes qui parurent en Judée au temps de la dernière

désolation et destruction de Jérusalem par les armées romaines, que du jugement dernier. Cet événement bien antérieur au jugement dernier dont nous ignorons l'époque, intéressait plus particulièrement les Juifs. Il n'y a pas eu un long intervalle entre la descente du St.-Esprit et la prédication de l'Évangile, et la destruction de la république juive par les Romains. Il me paraît difficile d'y voir les signes qui doivent précéder la fin du monde.

VALLÉE DE JOSAPHAT.

Joël, c. 3. v. 2. *J'assemblerai toutes les nations et je les conduirai dans la vallée de Josaphat.* etc.

C'est sur cet endroit que les Juifs et plusieurs chrétiens ont cru que le jugement dernier se ferait dans la Vallée de Josaphat, que les uns placent vers la mer morte, au désert de Thécué, et d'autres entre les murs de Jérusalem et le Mont des Oliviers. Il y en a qui croient que la Vallée de Josaphat, qui en hébreux signifie le jugement du Seigneur, est symbolique dans le prophète Joël, aussi bien que la vallée du carnage, *vallis concisionis*. (Dom. Calmet.)—(Bib. Sac. tome 10, Vallée Josaphat.)

Josaphat, dit Bergier, signifie juge ou jugement ; la Vallée de Josaphat était célèbre par une victoire que le roi de ce nom y remporta sur les ennemis de son peuple. (Paralep. 2. c. 20.) Dans le prophète Joël, c. 3. v. 2 et 12., le Seigneur dit : je rassemblerai tous les peuples dans la Vallée de Josaphat, etc., le prophète ne parle que des peuples voisins et ennemis des Juifs ; mais sur l'équivoque du mot Josaphat, plusieurs commentateurs se sont persuadés qu'il était question là du jugement dernier, et qu'il devait se faire dans cette vallée de la Palestine. C'est une opinion populaire qui n'a aucun fondement.

*Article communiqué.*

ARRIVÉE DES DAMES DU SACRÉ-CŒUR.

Samedi dernier sont arrivées en cette ville, venant de New-York, quatre dames du Sacré-Cœur. Après avoir mis pied à terre chez Monseigneur, et prié un moment à la cathédrale, elles se retirèrent immédiatement chez les Sœurs de la Congrégation, d'où elles doivent partir pour leur destination ultérieure, St. Jacques de l'Achigan.

L'arrivée de ces dames religieuses est un heureux évènement pour notre pays. Car les excellentes Sœurs de la Congrégation, dont le mérite et le dévouement sont si parfaitement appréciés de nos compatriotes, ne pouvaient suffire à tous les besoins. Un grand nombre de paroisses réclamaient en vain le bonheur de les posséder. Aujourd'hui voici venir de puissantes auxiliaires qui, sans satisfaire encore à toutes les demandes, rendront du moins les besoins moins sensibles, et soulageront efficacement leurs sœurs d'un autre nom dans cette œuvre charitable et commune de l'éducation des jeunes filles. Tel est en effet le but de l'Institut des Dames du Sacré-Cœur. Quoique récemment instituées elles ont déjà acquis en Europe une réputation si grande et si bien méritée sous le rapport de l'éducation des jeunes personnes, que toute les familles nobles et distinguées veulent leur confier leurs enfans ; et l'on regarde comme un grand éloge pour ces jeunes personnes de dire de chacune d'elles : c'est une élève des Dames du Sacré-Cœur. En effet, dans les hautes sociétés, dans les cercles du monde, dans les familles, on distingue aisément une jeune fille élevée dans leurs maisons de celles qui ont reçu ailleurs leur éducation. Il y a, nous dit-on, dans leurs élèves on ne sait quel air de distinction, de noblesse, de modestie, de piété qui, joint à une grande aisance et une connaissance parfaite des usages du monde, fait qu'on les prendrait pour des personnes d'un autre âge. Aussi dit-on communément de ces religieuses qu'elles sont spécialement destinées à élever les enfans des hautes classes. Mais ces pieuses et charitables dames, comme pour protester contre ces louanges qu'elles redoutent et regardent à l'égal de véritables accusations, et pour se mettre à l'abri de toute pensée d'orgueil et d'ambition, ouvrent dans toutes leurs maisons une classe gratuite pour les pauvres ; pour attirer, disent-elles, les bénédictions de Dieu sur elles,